

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-655000

183508

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent(e)		
Matricule : 8841	Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : DANDOUNE RACHID		
Date de naissance : 30/07/62		
Adresse : 7, rue AÏN EL ATI, APP 6, RACINE CASABLANCA		
Télé. : 0661720157	Total des frais engagés	2620,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin	Dr. Mohamed EL-KOURAÏ PÉDIATRE Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris 75, Bd Al Massira Al Khoudra-Casablanca
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	- 8 NOV. 2023
Nom et prénom du malade :	DANDOUNE RACHID Age : 51 ans
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même
Nature de la maladie :	<input type="checkbox"/> Conjoint
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	Allergie respiratoire
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca **Le :** 8 NOV. 2023
Signature de l'adhérent(e) : 
20 NOV. 2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/01/2013	O	1	20000	INPE : 091053728 INP : Dr. Mohamed EL-HOUARI PEDIATRE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMERIA SANITARIA 092084540	08-11-23	810,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
CCOR VOL B -							

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed El HOUA
SPECIALISTE DIPLOME DE LA FACULTE
MEDECINE DE PARIS
PEDIATRE

Toxicologie et Pharmacologie Clinique

Asthme de l'enfant

Membre de la société Franciase
de Pédiatrie
SUR RENDEZ-VOUS

ID:652626
GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 29,50 DH
6 118001 141296

الدكتور محمد الهواري

خريج كلية الطب بباريز

اختصاصي في أمراض الأطفال

أمراض التسمم و بحث الأدوية

أمراض الربو للأطفال

عضو في الجمعية الفرنسية لطب الأطفال

بالموعد

- 8 NOV. 2023

Casablanca, le الدار البيضاء في

(140,00 x 3)

Darou une Ganté

SV

SATY 105 Spray

2 bonnes ml et 1/2 pour

fendant 3 fois

29,50

12,20 Ventoline Spray
2 bonnes 1/2 fois par jour
fendant 8 jours, puis en cas de
toux ou de gêne des respi-

SV

halothane

PHARMACIE ANAJM SARL AU
RES. LES PERLES DE BEN TRIAA
IMM. 3 BIS BOULEVARD EL MOURIA
Tel. 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 40
INPE 092088540

ID:652626

PPV : 42,20 DH
LOT : TX5J
PER : 03/2025

75 شارع المسيرة الخضراء - الطبو البيضاء الهاتف : العيادة : 0522 99 57 38 / 0522 99 57 39

75, Bd Al Massira Al Khadra - Casablanca

Téléphone : C. : 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 39 - Fax : 05 22 99 57 40

40.00

Echappé Les 100 g de SV

2 g de sucre après

(79.90 x 2) le repas 5 giorn SV

- Augmenter 500 g sochets
enf.
2 bts

1 sachet sucre sucri

et 1 cuillère à soupe

PPV: 79,90 DH
LOT: 652141
PER: 02/25

119.10

- Rissoel 1 fabriquéation

sous chape vermicie

810.60 1 x 2 fois par jour si
besoin

PHARMACIE ANAJM SARL AL
RES. LES PELLES DE BEN TRIAA
BP 27
10000 CASABLANCA

LOT: GB21163
PER: 05/2024
PPV: 140 DH 00

Cipla
Etiquette

El-Hoceïd
PEPITE
Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris
15, Bd M'Assira Al Khadra
Casablanca - 10357.38.75.2

LOT: GB21161
PER: 05/2024
PPV: 140 DH 00

Cipla
Etiquette

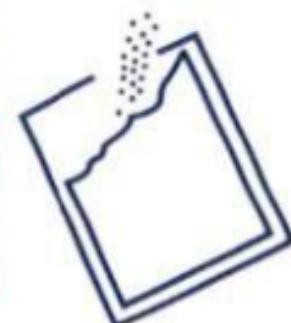
LOT: GB20543
PER: 02/2024
PPV: 140 DH 00

Cipla
Etiquette



buvable en sachet
poudre pour suspension

enfant



500mg/62,50mg

AUGMENTIN

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE

AUGMENTIN

500mg/62,50mg

enfant

..... sachet(s) fois
par jour à prendre de
préférence au début des
repas, pendant
jours.

... كيس ... مرات في اليوم، من الأفضل قبل الأكل، مدة ... يوم

Uniquement sur ordonnance

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

PPU : 79,90 DH
LOT : 650021
PER : 04/24



usienne :
lent efficace est de 2 pulvérisations dans chaque narine 2 fois par jour. Si les symptômes régressent, la dose sera diminuée à 2 pulvérisations dans chaque narine 1 fois par jour.

Si l'effet n'est pas obtenu ou si apparaissent des troubles, ne pas augmenter la dose, mais consulter votre pharmacien ou votre médecin pour vous conformer à l'ordonnance de votre médecin.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION :

Avant d'utiliser le produit, il faut bien aspirer la pompe puis la pompe doit être amorcée par 10 pulvérisations. L'amorçage devra être effectué pendant environ 2 semaines. Au-delà, elle devra à nouveau être amorcée par 2 pulvérisations.

CONFORMER A L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.

Conformez-vous à l'ordonnance de votre médecin.

INSTRUCTIONS D'AMORÇAGE :

Amorcez ce médicament en suivant exactement les indications de votre pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en tout temps.

INSTRUCTIONS D'ADMINISTRATION :

RISONEL® 50 microgrammes/dose, suspension pour pulvérisation nasale, flacon de 3 ml. Les doses sont les suivantes :

1 dose pour les composants,

1 dose pour le nez,

1 dose pour la bouche ou des yeux.

Le traitement doit être maintenu pendant au moins 3 mois en l'absence de données cliniques.

ATTENTION : IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

EFFETS INDÉSIRABLES :

Il existe peu de risques d'effets indésirables avec ce médicament, RISONEL® 50 microgrammes/dose, suspension pour pulvérisation nasale est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le temps.

En cas de douleur de tête, de saignements de nez, d'irritation de la peau ou de sensation de brûlure nasale, d'éternuements, de sécheresse nasale, de nez, de réactions d'hypersensibilité parfois associées à des éruptions cutanées, et très rarement de troubles du goût et de l'odorat.

La sécheresse nasale peut parfois apparaître, il conviendra alors d'interrompre le traitement et envisager un traitement adapté. Consultez votre médecin afin qu'il vous prescrive un traitement adapté. Dans ce cas, il est préférable d'interrompre le traitement jusqu'à guérison de la candidose.

La possibilité de glaucome (augmentation de la pression à l'intérieur de l'œil) ou d'opacification du cristallin de l'œil).

La présence d'effets indésirables, tels que l'aggravation des symptômes ou l'apparition de nouveaux symptômes, doit être signalée au médecin.

ATTENTION : NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN. Si un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ce médicament n'est pas destiné à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné.

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Il existe peu de risques d'effets indésirables avec ce médicament, RISONEL® 50 microgrammes/dose, suspension pour pulvérisation nasale. Si l'effet n'est pas obtenu ou si apparaissent des troubles, ne pas augmenter la dose, mais consulter votre pharmacien ou votre médecin pour vous conformer à l'ordonnance de votre médecin.

Ce produit n'est pas recommandé chez les patients ayant subi récemment une intervention chirurgicale ou un traumatisme au niveau du nez tant que la guérison n'est pas complète.

Sportifs : attention, cette spécialité contient un principe actif pouvant induire une réaction positive des tests pratiqués lors de contrôles antidopage.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Ce médicament est un traitement régulier. Son efficacité sur les symptômes peut n'apparaître que plusieurs jours après le début du traitement. Pour que ce médicament soit actif, les fosses nasales doivent être libres. Il convient par conséquent de se moucher avant l'instillation du produit. Si l'obstruction nasale (sensation de nez bouché) persiste malgré la mise en route du traitement, consultez votre médecin afin qu'il réévalue le traitement. En cas de traitement prolongé, un examen ORL détaillé de la muqueuse nasale doit être réalisé régulièrement.

En raison de la présence de chlorure de benzalkonium, ce médicament peut provoquer un œdème de la muqueuse nasale, particulièrement dans le cas d'une utilisation à long terme, et une gêne respiratoire.

EN CAS DE DOUCEUR, NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN

INTERACTIONS :

• Prise ou utilisation d'autres médicaments :

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

• Sportifs :

Attention, cette spécialité contient un principe actif pouvant induire une réaction positive des tests pratiqués lors de contrôles antidopage.

UTILISATION EN CAS DE GROSSESSE ET D'ALLAITEMENT :

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger du traitement le mieux adapté à votre cas.

Ce médicament peut être administré en cure courte pendant l'allaitement. En cas de traitement prolongé, il est préférable d'éviter l'allaitement pendant ce traitement.

Demandez conseil à votre pharmacien avant de prendre ce médicament.

- Condition de prescription :

- Précautions particulières :

température ne dépassant pas 25°C

- Tenir hors de la portée des enfants

- Ne pas utiliser RISONEL® 50 microgrammes/dose pour pulvérisation nasale dans un flacon ouvert.

- Nom et adresse du fabricant :

Fabricant : Abdi Ibrahim İlaç Sanayii Mah. Tunç Cad. No: 10
Esenyurt / İstanbul / Turkey

- Nom et adresse de l'EFPI :

- La dernière date à laquelle

N° du Lot

360745

Date Per.

03.2026

P.P.V: 119,10 DH



bottu S.A.
82, Allée des Casuarinas - Ain Sébaâ - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

A20010352/001

EFFIPRED®

(Prednisolone)

PRESENTATIONS

Boîte de 30 comprimés effervescents à 5 mg

Boîte de 20 comprimés effervescents à 20 mg

COMPOSITION

- Comprimés effervescents à 5 mg	
Prednisolone (sous forme de métasulfobenozoate de sodium).....	5 mg
Excipient qsp.....	1 comprimé effervescent
- Comprimés effervescents à 20 mg	
Prednisolone (sous forme de métasulfobenozoate de sodium).....	20 mg
Excipient qsp.....	1 comprimé effervescent

PROPRIETES

EFFIPRED® est un glucocorticoïde à usage systémique, utilisé principalement pour ses propriétés antiinflammatoire, antiallergique et immunodépressive.

INDICATIONS

Affections rhumatologiques, respiratoires, ORL, ophtalmologiques, neurologiques, néphrologiques, néoplasiques, infectieuses, hématologiques, endocrinien, digestives, dermatologiques, et dans les connectivites et collagénoses.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

- Se conformer strictement à la prescription du médecin.
- Prendre les comprimés dissous dans un verre d'eau au cours des repas, de préférence en une prise le matin.

CONTRE-INDICATIONS

- Tout état infectieux non traité par antibiotiques ou antimycosiques.
- Certaines viroses en évolution (herpès, varicelle, zona, hépatite)
- États psychotiques encore non contrôlés par un traitement

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET MISE EN GARDE

En cas de traitement prolongé :

- Observer un régime pauvre en sucres et enrichi en calcium
- Réduire l'apport en sodium en tenant compte de la quantité de sodium par comprimé (43 mg de sodium par comprimé à 20 mg et 5 mg de sodium par comprimé à 5 mg).
- Ne jamais arrêter brutalement le traitement mais diminuer progressivement les doses en suivant la prescription de

